

DOSSIER D'AIDE FINANCIERE A LA FORMATION DU BNSSA

Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique

Entre le CCAS LES DEUX ALPES représenté par son Président, dûment habilité à cet effet par délibération du CCAS en date du 07 décembre 2023

Et le bénéficiaire :

Nom et prénom

Adresse

Mail et téléphone portable

Date et lieu de naissance

Situation scolaire lycéen(ne) étudiant(e) en apprentissage

ou situation professionnelle salarié(e) en recherche d'emploi

Date d'obtention du BNSSA :

Les signataires du présent document considèrent que l'aide financière attribuée constitue un enjeu d'insertion sociale et professionnelle.

Le CCAS de LES DEUX ALPES octroie une aide financière de 400 € pour la formation du BNSSA, Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique. Les personnes âgées à partir de 16 ans (année civile) doivent être domiciliées et être inscrites sur les listes électorales de la Commune, ou leurs parents pour les mineurs. Aucune condition de ressource n'est requise.

Le bénéficiaire s'engage à travailler 2 saisons consécutives rémunérées aux piscines et Lac communaux de la Commune LES DEUX ALPES, faute de quoi il devra rembourser l'aide de 400 € versée par le CCAS.

Fait aux Deux Alpes le

Le Président du CCAS

Le bénéficiaire

Critères

- Etre âgé(e) au moins de 16 ans
- Etre domicilié(e) et inscrit(e) sur les listes électorales de la Commune
(les parents pour les mineurs)

Documents à fournir pour les majeurs

- Copie de la carte d'identité
- Attestation de domicile sur la Commune
(facture de moins d'un an : EDF, téléphone, bail...)
- Carte d'électeur sur la Commune
- Copie du BNSSA
- RIB du bénéficiaire

Documents à fournir pour les mineurs

- Copie de la carte d'identité
- Copie du livret de famille
- Attestation de domicile sur la Commune des parents
(facture de moins d'un an : EDF, téléphone, bail...)
- Carte d'électeur sur la Commune de(s) parent(s)
- Autorisation écrite de(s) parent(s) pour l'aide financière et le bénévolat
- Copie du BNSSA
- RIB du bénéficiaire

Dossier et documents à envoyer au CCAS Mairie LES DEUX ALPES 48 avenue de la Muzelle 38860 LES DEUX ALPES
ou par mail : ccas@mairie2alpes.fr